

AVIS

Objet: Administration communale de Mersch – Réalisation de 8 forages de reconnaissance dans le cadre d'une étude hydrogéologique et géotechnique à Reckange

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 7 octobre 2026, réf EAU-AUT-25-0933, concernant la réalisation de 8 forages de reconnaissance dans le cadre d'une étude hydrogéologique et géotechnique à Reckange, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 16 octobre 2026 au 25 novembre 2026 inclus.

Mersch, le 13 octobre 2026

  
le secrétaire, le bourgmestre,